

THESE DE MEDECINE GENERALE

Règles à appliquer Recommandations dans la préparation et la rédaction de la thèse

Année universitaire 2009-2010

Scolarité du 3^{ème} cycle

Horaires des guichets :

*Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
De 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 15 h 30*

*Mercredi (uniquement le matin)
De 9 h 00 à 12 h 30*

8, Rue du Général SARRAIL 94010 CRETEIL cedex

☎ 01.49.81.35.05. 📠 01.49.81.37.94.
scolamed3@univ-paris12.fr

Site du Département de Médecine Générale : www.medecinegen-creteil.net

**TOUT NON RESPECT DES REGLES IDENTIFIEES
DANS CE DOCUMENT POURRA AVOIR COMME CONSEQUENCE
LE REFUS DE LA SOUTENANCE DE LA THESE**

Cher Etudiant et futur Collègue,

Vous allez préparer votre thèse d'exercice dans le cadre du DES de Médecine Générale. Ce travail spécifique s'intègre dans le programme du DES, incluant les stages pratiques, les enseignements facultaires, la production de traces d'apprentissage inscrites dans votre journal de bord et un travail de synthèse sur votre parcours de développement de vos compétences de spécialiste en médecine générale. Ce dernier travail sera structuré dans votre mémoire professionnel de DES.

Dans cette logique, la soutenance de la thèse précède donc celle de votre mémoire professionnel.

Dans le champ des soins primaires couvert par les sciences biomédicales et les sciences sociales et humaines, il importe que vous, futur médecin généraliste, sachiez comment ces sciences formulent et valident leurs théories, quelles sont leurs méthodes et dans quels cadres, quelles structures, quels réseaux de communication leur savoir s'élabore et se diffuse.

Ce que vous, futur praticien, avez le plus à apprendre, au contact de la recherche, relève du regard, des questions qu'elle se pose, des connaissances qu'elle produit mais aussi des méthodes et des techniques qui permettent leur élaboration.

L'objectif pédagogique de votre travail de thèse est de vous donner un minimum d'habitus scientifique, de rigueur méthodologique dans la définition des concepts, l'élaboration des hypothèses et la vérification des théories.

Ce travail devrait contribuer à faire de vous un « consommateur » averti et critique de la production des sciences biomédicales et humaines, voire même de vous inciter à en devenir l'un des acteurs ou des partenaires ...

Nous sommes convaincus que cette initiation à la pratique d'une démarche scientifique vous aidera à contribuer au renforcement des bases scientifiques de notre jeune discipline.

C'est dans cette optique que nous avons élaboré à votre intention un certain nombre de règles et de recommandations à appliquer pour la préparation et la rédaction de votre thèse. Ces recommandations validées par le conseil de notre faculté ont été fournies dans le but d'améliorer la qualité de votre travail.

Une cellule méthodologique de thèse fonctionne au sein du département. Elle est à votre disposition et celle de votre directeur de thèse mais elle n'a pas vocation à se substituer à ce dernier. Elle vérifie aussi que les procédures et recommandations édictées sont bien respectées.

Dans ce fascicule vous trouverez donc les informations nécessaires à la préparation et à la réalisation de votre thèse au sein de notre faculté.

Nous vous remercions pour toute l'attention que vous apporterez à sa lecture et vous prions de croire, Cher Etudiant et futur Collègue, à nos sentiments les plus dévoués.

**Pr Claude Attali
Coordonnateur du Département de
Médecine Générale**

**Dr Jacques Cittée
Responsable de l'encadrement
des thèses**

Ont contribué à l'élaboration et la mise à jour de ce guide :

La cellule méthodologique de thèse :

- **Professeur Claude Attali**
- **Professeur Sylvie Bastuji-Garin**
- **Docteur Sandrine Bercier**
- **Docteur Jacques Cittée**
- **Docteur Christian Dumay**
- **Professeur Bruno Housset**
- **Docteur Julien Le Breton**
- **Docteur Michel Medioni**
- **Docteur Christine Piot**
- **Docteur Alain Spicq**

Le secrétariat du département de médecine générale :

- **Mme Anne-Marie Forgeas**
- **Mme Marie-Dora Nyeheck**

Le service de la scolarité du troisième cycle :

- **Mme Johanne Deluge**
- **Mme Jocelyne Farges**
- **Mme Nicole Rakotovelo**

La bibliothèque universitaire :

- **Mme Claudie Annoye**
- **Mme Marie-Astrid Mainz**
- **Mme Françoise Ntata**
- **Mme Michèle Fischer**
- **Mme Florence Tessier**

... et tous les étudiants et leurs directeurs de thèse par leurs questions, remarques et suggestions ...

... nous les en remercions très chaleureusement !

**Décret n°2004-67 du 16 janvier 2004 relatif à
l'organisation du troisième cycle des études médicales**

Section II : Obtention du diplôme d'Etat de docteur en médecine.

Article 2

La thèse conduisant au diplôme d'Etat de docteur en médecine est soutenue devant un jury présidé par un professeur des universités-praticien hospitalier et composé d'au moins quatre membres dont trois enseignants titulaires des disciplines médicales désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale concernée. **La soutenance de cette thèse peut intervenir, au plus tôt, dès la validation du troisième semestre de formation et, au plus tard, trois années après la validation du troisième cycle des études médicales.** Si la thèse n'a pu être soutenue dans les délais impartis, des dérogations dûment justifiées peuvent être accordées par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale.

La délivrance du diplôme d'Etat de docteur en médecine ne peut intervenir qu'au terme de la validation totale du troisième cycle, conjointement à celle du diplôme d'études spécialisées obtenu, délivré par les universités habilitées à cet effet. A titre dérogatoire, les titulaires d'un diplôme d'études spécialisées, obtenu conformément aux dispositions du décret du 25 janvier 1990 susvisé, qui remplissent les conditions pour s'inscrire en troisième cycle des études médicales, peuvent soutenir leur thèse dès leur inscription dans ce cycle.

TITRE IV : DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Article 57

A compter de l'année universitaire 2005-2006, les étudiants engagés en résidanat ont jusqu'au terme de l'année universitaire 2011-2012 pour valider l'intégralité de la formation théorique et pratique et soutenir leur thèse.

SOMMAIRE

Règles à appliquer

page 6

1^{ère} étape : Choix du directeur et du sujet de thèse

page 7 à 8

- Choix du directeur
- Choix du sujet (*annexe figure 1*)

2^{ème} étape : Une fois le sujet de thèse choisi

page 9 à 14

- Le formulaire d'engagement dans la préparation d'une thèse
- La demande d'autorisation de diriger une thèse de doctorat en médecine
 - * Soutenance à Créteil (*annexes n° 1 et n° 2*)
 - * Soutenance dans une autre faculté (*annexes n° 1a et n° 2a*)
- La fiche de projet de thèse (*modèle annexe n° 3*)

3^{ème} étape : La vérification de la conformité

page 15

- Acceptation par un groupe de travail
- Fiche d'évaluation de thèse en Médecine Générale (*annexes n° 4 et n° 6*)

4^{ème} étape : Le dépôt des exemplaires

page 16

- Demande d'autorisation de soutenance de thèse
 - * Soutenance à Créteil (*annexe n° 5*)
 - * Soutenance dans une autre faculté (*annexe n° 5a et 5b*)

Le déroulement de la soutenance (annexes n° 6 et n° 7)

pages 17 à 18

La délivrance du diplôme

page 18

Les recommandations dans la préparation et la rédaction de la thèse - ANNEXES

page 19 à 44

- Rappel de la structure **IMRAD**
- Recommandations de la Bibliothèque
- Modèle de couverture cartonnée recto
 - * Soutenance à Créteil (*annexe n° 8*)
 - * Soutenance dans une autre faculté (*annexe n° 8a*)
- Modèle de couverture cartonnée verso
 - * Soutenance à Créteil (*annexe n° 9*)
 - * Soutenance dans une autre faculté (*annexe n° 9a*)
- Dates prévisionnelles des prochaines soutenances

REGLES A APPLIQUER

Vous vous préparez à soutenir une thèse en vue d'un doctorat.

Pour vous, elle concrétise un travail d'information, de recherche, d'analyse et de rédaction.

Pour la communauté universitaire : étudiants, chercheurs, enseignants, c'est une information scientifique originale qui est nécessaire pour obtenir le diplôme de docteur en médecine.

A tout égard, la validation de ce travail est indispensable.

*L'objectif de ce livret est de vous informer sur les modalités de présentation à respecter scrupuleusement lors de la rédaction de votre thèse, puis de vous guider lors de son dépôt, à **suivre obligatoirement**.*

Vous pouvez soutenir votre thèse dès le 4ème semestre, sous réserve de validation des 3 premiers semestres, après avoir acquitté vos droits d'inscription.

Selon les exigences universitaires actuelles et compte tenu de vos différentes activités,

**Prévoir au minimum 12 mois
pour réaliser votre thèse dans des conditions acceptables,**

de la rédaction de la fiche de projet de thèse à la soutenance.

1^{ère} étape : Choix du Directeur et du sujet de thèse

Dès le début du DES de MEDECINE GENERALE, si vous souhaitez commencer la préparation de votre thèse, vous devez choisir votre **Directeur de thèse** et le sujet que vous prendrez le temps de bien choisir.

Le directeur de thèse doit vous préciser quel temps il vous allouera et sur quelle période. Le sujet doit vous plaire : n'acceptez pas un sujet imposé. Un excellent médecin peut parfois être un mauvais directeur de thèse ! Vous devez évaluer votre temps disponible et le coût de votre thèse.

I - CHOISIR UN DIRECTEUR DE THESE

Le choix de votre directeur de thèse est primordial. Vous devez avoir confiance en lui et il doit vous consacrer du temps pour vous guider. Votre choix se fera vers un enseignant médecin généraliste ou un enseignant que vous avez apprécié pendant votre scolarité ou vers un enseignant qui a des liens avec votre discipline. . Vous pouvez avoir une idée, un objectif et rechercher l'enseignant qui sera intéressé. Vous pouvez rencontrer plusieurs enseignants et leur dire que vous voulez choisir un directeur de thèse sur vos critères :

- **Compétence** dans le domaine du sujet de thèse ;
- **Compétences méthodologiques** pour vous aider à faire une recherche de qualité ;

Cette aide, vous pouvez également la trouver auprès de la **M. Jacques Cittée, uniquement sur rendez-vous : de préférence par courriel : jacques.cittee@libertysurf.fr - ☎ : 06.80.84.11.12**

- **Disponibilité prévue** dès le début du travail ; le paramètre disponibilité doit être clairement discuté dès le premier entretien ;

Vous devez prévoir les moyens de communication et proposer d'utiliser le courrier électronique ; vous échangerez facilement des dossiers joints et vous aurez des avis rapides, même si votre directeur est loin, voire à l'étranger ;

Le directeur doit vous aider pour la recherche de la documentation ; il doit vous conseiller sur les méthodes de collecte et d'analyse des données ;

Cette aide, vous pouvez également la trouver auprès de la Bibliothèque Universitaire : **Mme Michèle Fischer, uniquement sur rendez-vous : de préférence par courriel : fischer@univ-paris12.fr ou ☎ 01.42.07.02.36**

Vous devez discuter des ressources matérielles, humaines et financières pour vous accompagner pendant votre thèse. Vous devez bien vous entendre avec votre directeur sur l'objet de votre thèse : il s'agit d'un travail **original** destiné à expliquer ou à comprendre en appliquant des méthodes de recherches validées. .

Si votre directeur voit en vous une opportunité de terminer un « chantier » mal engagé, on vous conseille de réfléchir. Si votre directeur veut une compilation mal faite de dossiers poussiéreux pour illustrer une opinion déjà faite, on vous propose de fuir (en bref, s'il vous donne la conclusion avec l'objectif de partir à la pêche aux résultats, ayez le réflexe de dire non). On a rencontré des étudiants qui avaient changé de directeur (et perdu deux à trois mois) : la disponibilité du directeur est un des problèmes majeur. Vous devez vous assurer de son engagement le plutôt possible.

Le choix du directeur de thèse est votre choix. Vous pouvez en solliciter plusieurs avant de choisir. On vous conseille de vous renseigner dans votre faculté et de rencontrer des thésards qui ont travaillé avec votre futur directeur de thèse. Connaître les habitudes de votre directeur de thèse facilitera votre travail : s'il est plus disponible à certaines heures ou certains jours de la semaine, vous devez le savoir.

Dans le cadre d'une soutenance de thèse dans une autre faculté, vous devez obligatoirement choisir un président de thèse (Professeur des Universités-Praticien Hospitalier) qui doit être rattaché à la faculté de médecine de soutenance. Mais toutes les formalités administratives doivent s'effectuer à l'U.F.R. de Médecine de CRETEIL. Seule, la date de dépôt des exemplaires de thèse dépend de la faculté d'accueil.

II - CHOISIR LE SUJET DE VOTRE THESE

Si vous rencontrez des difficultés pour trouver un sujet de thèse, vous pouvez vous adresser au responsable de ce secteur au département de médecine générale, M. Jacques CITTEE (jacques.cittee@libertysurf.fr)

Vous pouvez proposer des sujets à votre directeur de thèse et lui montrer que vous avez des idées. En discutant vos propositions, vous évitez de vous faire imposer un thème qui ne vous intéresse pas : vous pouvez le refuser. Le sujet peut être clinique (médical ou chirurgical), biologique, en santé publique ou sur des thèmes économiques, professionnels, organisationnels, pédagogiques ou historiques. La forme de votre thèse sera classiquement un ouvrage imprimé mais sachez être innovants. Les moyens de communication changent nos habitudes et vous pouvez proposer de faire une vidéo, un CD-ROM, voire un site Internet par exemple. Vous devez vérifier que l'administration de la faculté accepte une telle forme de thèse.

Votre sujet doit être pertinent, nouveau, éthique et surtout faisable. Vous disposez d'un temps connu et de finances limitées. Il ne faut pas vous engager dans des travaux qui seraient trop longs ou trop chers.

Une fois que le Directeur et le sujet de thèse ont été choisis, vous pouvez passer à la 2^{ème} étape pour les formalités à appliquer.

2ème étape : Une fois le sujet de thèse choisi

DEMANDES D'ENGAGEMENT DANS LA PREPARATION D'UNE THESE ET D'AUTORISATION DE DIRIGER UNE THESE DE DOCTORAT EN MEDECINE

Dès qu'un **sujet de thèse** a été choisi, et ce avant que la thèse soit en cours de rédaction, vous devez faire remplir par votre Directeur de thèse (pour une soutenance à Créteil) ou votre Président de thèse (pour une soutenance dans une autre faculté), le "**Formulaire d'engagement dans la préparation d'une thèse**" (annexes 1 ou 1a), la "**Demande d'autorisation de diriger une thèse de doctorat en médecine**" (annexes 2 ou 2a), ainsi que la "**Fiche de projet de thèse en médecine générale**" que vous devrez impérativement remplir sur une seule page, en respectant la chronologie du modèle (annexe 3). Vous pouvez télécharger cette fiche sur le site de médecine générale : www.medecinegen-creteil.net

Un sujet de thèse peut correspondre à une partie (sous-projet) d'un travail collectif de plusieurs étudiants (projet collaboratif), mais pour être recevable doit avoir une unité et une cohérence interne et externe permettant un exposé et un manuscrit clairement individualisables des autres sous-projets.

Le sujet de thèse doit impérativement :

- Etre un travail de recherche médicale ou ayant trait à l'évolution des idées en médecine mais en aucun cas ne peut être une recherche dans une discipline non directement affine à la médecine qui n'apporterait pas de données nouvelles dans le champ scientifique de la santé.

- Avoir un rapport avec la pratique en médecine générale ambulatoire et les soins de premiers recours (soins primaires) c'est-à-dire tenant compte de la prévalence des problèmes de santé, des situations exemplaires, des tâches, fonctions et missions d'un médecin généraliste. En cas de doute vous pouvez vous référer au programme du DES déposé à la scolarité.

En cas de doute, l'étudiant et son directeur de thèse sont invités - avant toute réalisation - à consulter M. Jacques CITTEE (jacques.cittee@libertysurf.fr - 06.80.84.11.12)

Toutes les approches scientifiques sont possibles à condition que les méthodes utilisées soient pertinentes et valides selon la discipline scientifique investie pour le travail (la liste suivante d'exemples est évidemment non exhaustive) :

- **Approche épidémiologique générale**, par exemple : « Incidences et prévalences des syndromes grippaux en 2007 en Val-de-Marne »
- **Approche épidémiologique clinique**, par exemple : « Sensibilité et spécificité du « test de la grippe aviaire » en soins de premiers recours »
- **Approche clinique diagnostique**, par exemple : « Démarche diagnostique face à un syndrome grippal en soins de premiers recours »
- **Approche clinique thérapeutique**, par exemple : « Démarche thérapeutique face à un syndrome grippal en soins de premiers recours »
- **Approche en politique publique (santé publique)**, par exemple : « Efficacité et efficacité des politiques vaccinales contre la grippe en soins primaires dans l'Union Européenne au cours des 5 dernières années »

- *Approche historique, par exemple* : « Les politiques vaccinales contre la grippe en France de 1980 à 2000 »
- *Approche épistémologique, par exemple* : « A propos du concept de « syndrome grippal » : la place de l'incertitude étiologique dans la nosologie médicale »
- *Approche éthique, par exemple* : « La vaccination contre la grippe doit-elle être obligatoire chez les sujets à risque ? Liberté individuelle et contrainte collective en santé »
- *Approche sociologique, par exemple* : « Les perceptions du risque grippal dans les populations du Val de Marne »
- *Approche anthropologique, par exemple* : « Croyances et perceptions sur les affections des voies respiratoires dans la population rurale du Limousin »
- *Approche psychologique, par exemple* : « Place de la prévention dans la relation médecin-patient en médecine générale : l'exemple de la prévention vaccinale »
- Etc...

Sont aussi autorisés :

- *Les approches pédagogiques, de même que les évaluations des pratiques,*
- *Des travaux sur l'organisation et la gestion des soins, d'ingénierie médicale (création de réseaux, maisons médicales, nouveau système de distribution des soins, etc.)*

Par ailleurs :

- *Sont refusées les thèses traitant de problèmes très spécialisés et hors champ des soins de premiers recours, comme par exemple* « Le canal atrio ventriculaire chez le trisomique 21. A propos de deux cas, revue de la littérature ».
- *Les études de séries de cas ne sont acceptables qu'à la condition stricte que la question de recherche soit clairement définie et pertinente, la méthode choisie pleinement justifiée et que le travail ne se résume pas à faire simplement une revue de la littérature non structurée à propos d'un cas ou de quelques cas. Par exemple, l'étude de séries de cas de patients présentant une pathologie donnée afin de d'interroger une pratique de soins, littérature à l'appui et en l'absence de données d'un fort niveau de preuve reste tout à fait acceptable.*
- *Les synthèses bibliographiques méthodologiquement structurées (par exemple une méta-analyse) sont admises pour les questions restant encore débattues avec des données de la littérature présentant un niveau de preuve faible ou incertain ou en préambule à un travail de recherche dans l'une des thématiques du département de médecine générale.*

En ce qui concerne **les travaux en rapport avec les urgences hospitalières**, le département de médecine générale préconise que deux thèmes principaux soient en priorité explorés :

- les consultations directes de premier recours (sans passage par un médecin référent), en particulier les motifs et causes de ces consultations non régulées,
- les problématiques liées aux coopérations entre la médecine de ville et l'hôpital (filiales et réseaux de soins).

UNE CLASSIFICATION DES METHODES D'ETUDE

Approche anthropologique
Approche épistémologique
Approche éthique
Approche historique
Approche médico-économique
Approche organisationnelle (Organisation et Gestion de la Santé)
Approche pédagogique et Analyse des pratiques
Approche politique
Approche psychologique
Approche psycho-sociale
Approche sociologique
Clinimétrie (évaluation statistique et métrologique des performances cliniques)
Enquête quantitative prospective
Enquête quantitative rétrospective
Enquête quantitative transversale
Enquête semi-quantitative ou qualitative
Essai thérapeutique ou interventionnel comparatif non randomisé
Essai thérapeutique ou interventionnel comparatif randomisé en double aveugle
Essai thérapeutique ou interventionnel comparatif randomisé en simple aveugle
Essai thérapeutique ou interventionnel comparatif randomisé ouvert
Essai thérapeutique ou interventionnel non comparatif
Etude épidémiologique analytique (Cas-Témoins)
Etude épidémiologique analytique (Cohorte)
Etude épidémiologique descriptive (Prospective)
Etude épidémiologique descriptive (Rétrospective)
Etude épidémiologique descriptive (Transversale)
Etude métrologique
Etude qualitative documentaire
Etude qualitative observationnelle
Etude qualitative par entretiens collectifs (focus groups)
Etude qualitative par entretiens individuels
Synthèse de la littérature (méta-analyse)
Synthèse de la littérature (revue simple)

En cas de difficulté, le département met à votre disposition et celle de votre directeur de thèse une **consultation d'aide méthodologique** :

- La consultation **d'aide méthodologique** est placée sous la responsabilité de M. Jacques CITTEE (jacques.cittee@libertysurf.fr).

Elle peut vous aider avec votre directeur de thèse sur les aspects suivants :

- Préciser et formuler la question de recherche selon les normes en vigueur et selon le type de recherche
- Choix de la méthode d'étude adaptée à la question posée
- Valider des questionnaires et des différents outils de recueil

- En cohérence avec cette aide méthodologique une **aide technique pour l'analyse statistique**, peut être proposée et est réalisée par M. Julien LE BRETON (j.le.breton.com@gmail.com).

Elle peut vous aider à :

- Estimer le nombre de sujets nécessaires si besoin et définir l'échantillon d'étude
- Valider des questionnaires et des différents outils de recueil
- Valider le mode de constitution de la base de données
- Choisir les tests statistiques pertinents
- Analyser et interpréter des données recueillies

<p>La consultation d'aide ne pourra être assurée qu'après une première soumission à la cellule de thèse d'une fiche de projet de thèse validée par le directeur de thèse.</p>
--

En aucun cas ces consultations ne peuvent :

- Remplacer le directeur de thèse
- Faire le travail à votre place, saisir les données,...
- Multiplier les interventions et les analyses par ce que le fichier a changé, la question posée a changé, le directeur a changé, en un mot le travail de recherche n'a pas été correctement pensé dès le début
- Travailler dans l'urgence sans planification raisonnable même si vous devez absolument être thésé avant telle ou telle date ...

Pour vous guider dans votre recherche bibliographique, vous pouvez contacter, à la Bibliothèque Universitaire, Mme Michèle Fischer, de préférence par courriel : fischer@univ-paris12.fr ou au 01.42.07.02.36 (Uniquement sur rendez-vous).

Un enseignement obligatoire de 2 heures en méthodologie documentaire est dispensé en salle informatique dans le cadre du module « **Formation personnelle** ». Son contenu est le suivant :

- Établissement d'une bibliographie (utiliser Medline avec pertinence),
- Recherche des documents nécessaires à la thèse (catalogue des périodiques en ligne de la bibliothèque),
- Recherche d'information sur Internet (interrogation de bases, de sites, de catalogues spécialisés).

La 2^{ème} session, l'année de la soutenance, est directement appliquée au sujet de thèse :

- Établissement de la bibliographie de la thèse
- Recherche, à partir de la bibliographie des documents en texte intégral

La procédure concernant la soumission de la fiche de projet :

Vous devrez ensuite envoyer, par mail : scolamed3@univ-paris12.fr, votre fiche de projet de thèse **approuvée** par votre directeur de thèse afin qu'elle soit lue par un membre de la cellule (délai maximum de 3 semaines).

Dans le cas où vous n'auriez pas d'adresse électronique, vous pouvez déposer une disquette contenant uniquement cette fiche auprès du service de la scolarité du 3^{ème} cycle.

1. Vous devez soumettre votre fiche à la scolarité en mettant en copie à votre directeur de thèse (ce qui signifie que la fiche n'est pas recevable si l'adresse e-mail du directeur n'est pas mentionnée),
2. La scolarité transmettra immédiatement votre fiche à un relecteur de la cellule thèse (en mettant en copie à vous et à votre directeur),
3. Le relecteur vous répondra dans un délai maximum de 2 semaines (en mettant en copie à la scolarité et à votre directeur de thèse),
4. S'il y a des modifications à apporter, vous devrez répondre ou resoumettre au relecteur (en mettant en copie la scolarité et son directeur de thèse),

Une fois que la fiche de projet de thèse est acceptée et que les annexes 1 (1a) et 2 (2a) sont visées, vous pouvez passer à la 3^{ème} étape.

THÈME DE LA THÈSE : *Ce paragraphe renseigne sur le domaine général dans lequel s'inscrit votre travail. Il doit être clair et le plus précis possible.*

Exemple : Le suivi ambulatoire des patients insuffisants cardiaques chroniques.

JUSTIFICATION* : *Ce paragraphe renseigne de façon synthétique sur les éléments motivant votre démarche. Il doit être argumenté et doit s'appuyer sur au moins deux références bibliographiques essentielles qui attestent qu'une réflexion préalable et un minimum documentée a été menée.*

Exemple : 85% des actes concernant les patients insuffisants cardiaques chronique sont réalisés en médecine générale (1). Une étude française ancienne sur le suivi ambulatoire de ces patients méthodologiques tend à montrer des écarts par rapport aux recommandations (2).

OBJECTIF(S) : *Ce paragraphe renseigne sur l'objectif principal et, éventuellement, les objectifs secondaires de votre projet. Ces objectifs doivent être très clairs, très concrets et atteignables dans le cadre du projet envisagé. Il est fortement recommandé de n'avoir qu'un seul objectif par projet.*

Exemple : Décrire la prise en charge ambulatoire par les médecins généralistes de la ville de Créteil de leurs patients insuffisants cardiaques chroniques.

QUESTION : *Ce paragraphe renseigne sur la question de recherche qui est posée. Cette question doit être très claire, très concrète et unique.*

Exemple : La prise en charge ambulatoire des patients insuffisants cardiaques est-elle en adéquation avec dernières recommandations officielles de la Haute Autorité de Santé.

HYPOTHÈSE(S) : *Ce paragraphe formule une hypothèse qui répond clairement par une affirmation à la question de recherche précédemment formulée.*

Exemple : Il existe un nombre non négligeable (supérieure à 5%) de patients dont la prise en charge diagnostique et thérapeutique n'est pas conforme aux dernières recommandations officielles de la Haute Autorité de Santé.

MÉTHODE DE L'ÉTUDE : *Ce paragraphe renseigne sur la méthode d'étude envisagée pour répondre à la question posée. Il doit être précis et mentionner, dans la mesure du possible, les données (quantitatives ou qualitatives) à recueillir.*

Exemple : Audit de pratique réalisée par les médecins généralistes volontaires de Créteil incluant de manière aléatoire 5 patients insuffisants cardiaques au fil de leurs consultations et visites pendant une durée de 6 mois. Auto-questionnaire simple et court, sur l'âge et le sexe des patients, l'ancienneté de la maladie, le stade NYHA de l'insuffisance cardiaque, son (ses) étiologie(s), la date de la dernière échographie (avec résultats de la FEVG) et de la dernière consultation spécialisée, le traitement prescrit lors de la consultation du jour.

RÉSULTATS ATTENDUS : *Ce paragraphe renseigne sur les résultats éventuellement attendus de l'étude. Cela peut être des estimations quantitatives ou la confirmation ou l'infirmerie d'autres résultats obtenus pour la même question dans des études précédentes. Il n'est pas nécessaire de le remplir.*

PERSPECTIVES : *Ce paragraphe renseigne sur les perspectives envisagées une fois obtenus les résultats de l'étude projetée. Il est nécessaire de le remplir.*

Exemple : Les résultats de ce travail permettraient de construire le contenu d'un programme de formation pour les étudiants de troisième cycle, et surtout d'un programme de formation médicale continue pour les médecins installés à Créteil. La publication d'un article à partir de cette thèse est envisageable.

BIBLIOGRAPHIE DE BASE : *au moins deux références bibliographiques mentionnées dans la justification*

(1) Aguzzoli F, Le Fur P, Sermet C. Clientèle et motifs de recours en médecine libérale. Paris : CREDES 1994:81-3.

(2) Beaufile P, Dupont C. Le médecin généraliste est-il bien armé pour diagnostiquer et traiter l'insuffisance cardiaque ? La Revue du Praticien Médecine Générale 1990;82:49-52.

3^{ème} étape : La vérification de la conformité dès la fin de la rédaction et après la mise en forme

Acceptation par un groupe de travail : La vérification de la conformité aura lieu 9 semaines avant la date présumée de soutenance

(cf. Dates de soutenance à la fin du guide)

La thèse non reliée, rédigée et mise en forme et accompagnée du résumé en français et en anglais, sera alors à remettre à la scolarité du 3^{ème} cycle qui se chargera de la transmettre accompagnée de la fiche d'évaluation, à un membre de la cellule incluant des médecins du Département de Médecine Générale et des médecins hospitalo-universitaires. Si la thèse ne correspond pas aux objectifs définis dans la fiche de projet de thèse telle qu'elle a été acceptée au départ, la thèse n'est pas relue et la cellule de thèse est sollicitée par le relecteur pour statuer collectivement sur la suite à donner au travail soumis.

Cette thèse sera évaluée par un membre de la cellule thèse (délai maximum de 3 semaines) à l'aide des fiches d'évaluation de thèse (annexes n° 4 et n° 6).

Dès que la thèse non reliée est retournée, la scolarité du 3^{ème} cycle vous informera s'il y a des modifications éventuelles à apporter. Dans le cas contraire, vous pourrez continuer les formalités administratives.

*Avant de relier votre thèse, vous devez prendre un rendez-vous à la BU pour y établir les mots-clés qui devront figurer au dos de la thèse : Mme Françoise Ntatda ☎ 01.49.81.37.23
francoise.ntatda@univ-paris12.fr*

Si tout est conforme avec la BU, vous devez faire relier votre thèse en 10 exemplaires et les faire signer par votre directeur de thèse sur la page de couverture. Ne pas noter la date de soutenance de thèse sur les 10 exemplaires. Celle-ci sera ajoutée par la BU.

MAIS ATTENTION, lors de l'envoi des exemplaires de thèse, les membres du jury peuvent vous demander d'effectuer d'éventuelles modifications s'ils le jugent nécessaire avant la soutenance.

Vous pouvez maintenant passer à la 4^{ème} étape.

4^{ème} étape : Le dépôt des exemplaires

***Au plus tard 3 semaines avant la soutenance
et sur rendez-vous auprès de Mme MAINZ
tél : 01 49 81 36 27 - marie-astrid.mainz@univ-paris12.fr***

Apporter à la bibliothèque universitaire (B.U) :

- ***L'annexe 5 ou 5a, datée et signée par vous, et portant la signature et le cachet de votre directeur de thèse,***
- ***tous les exemplaires de la thèse signés par votre directeur de thèse, à faire signer (sur la page de couverture) par le conservateur de la B.U. qui en gardera 3 en dépôt ;***
- ***deux exemplaires du formulaire d'enregistrement de thèse soutenue remplis (non manuscrits), datés et signés (demande requise par le Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) que vous pouvez télécharger sur le site www.medecinegen-creteil.net ou : www.sup.adc.education.fr/bib/Acti/These/formulairetheses.rtf***
- ***un CD-ROM non réinscriptible ou une clé USB sur lequel vous aurez gravé deux fichiers Word :***
 - 1) *l'intégralité de votre thèse,*
 - 2) *le résumé français + le titre et le résumé anglais.*

Puis au service de la scolarité du 3^{ème} cycle (guichet fermé le mercredi après-midi) :

- ***remettre les annexes 5 ou 5a et 5b ;***
- ***les 7 exemplaires de thèse signés par le conservateur de la B.U. et destinés aux membres du Jury (uniquement pour une soutenance à Créteil). Pour une soutenance dans une autre faculté, voir avec la faculté de soutenance.***
- ***le reçu des 3 exemplaires de la thèse, délivré par la B.U. (voir annexe 5 ou 5a) ;***
- ***les deux formulaires d'enregistrement de thèse soutenue, datés et signés par vous-même ;***
- ***une photocopie de la couverture de votre thèse (recto et verso)***

ATTENTION : les places pour les jurys de thèse étant limitées, elles seront attribuées en fonction de l'ordre de dépôts des exemplaires de thèse et des différentes annexes.

L'année universitaire se terminant le 31 octobre, vous DEVEZ prendre toutes VOS DISPOSITIONS pour déposer, le plus rapidement possible. Dans le cas où il n'y aurait plus de place dans ces jurys, en particulier pour le mois de SEPTEMBRE et OCTOBRE, vous devrez reprendre une inscription administrative pour l'année universitaire suivante.

LE DEROULEMENT DE LA SOUTENANCE

I - LA COMPOSITION DU JURY

Le jury sera composé au minimum de **4 membres dont 3 Professeurs d'Université titulaires (P.U)**, de l'U.F.R. de médecine de soutenance.

Votre Président ou Directeur de thèse sera membre de ce jury et donc amené à juger les autres thèses présentées éventuellement ce même jour.

Les autres membres du jury sont désignés par la scolarité du 3^{ème} cycle de l'U.F.R de médecine de soutenance.

II - LA DATE ET L'HEURE DE SOUTENANCE

A Créteil, la date et l'heure de la soutenance de thèse sont fixées par un calendrier prévisionnel pour l'année en cours. Elles vous seront communiquées, au moment du dépôt des exemplaires de thèse.

Aucun jury n'est organisé durant les mois de **juillet** et **août**, et pendant les **vacances scolaires** et aucune autre date ne sera fixée en dehors de ce calendrier.

III - LE TEMPS DE LA SOUTENANCE

Vous exposerez oralement et publiquement le sujet de votre thèse, **en 10 à 15 minutes**, puis vous répondrez aux questions des membres du jury.

Il faut organiser une ou plusieurs répétitions de soutenance avec votre Président ou Directeur de thèse car c'est un moment important où votre travail va être présenté à tous et au jury. Lors de la soutenance, il faudra montrer l'intérêt de votre travail. Une préparation soigneuse évitera une lecture ennuyeuse et un dépassement du temps imparti. Vous présenterez, assis ou debout, selon le type de support utilisé.

Des supports seront obligatoirement utilisés :

- soit transparents, avec moins de 10-12 lignes par transparent, tapés et non écrits à la main, avec la même présentation que dans la thèse ;
- soit diapositives (présentation en simple et non en double projection) avec moins de 5-6 lignes de texte par diapositive ;
- soit sur autre support informatique.

Aucune présentation ne sera faite sans ces différents supports qui aident à la lisibilité et à la compréhension des différents sujets abordés.

IV - LA DELIBERATION DU JURY

Le jury peut admettre la thèse, avec la mention "**honorable**" ou "**très honorable**" et décider de l'attribution d'une médaille de "**bronze**" ou "**argent**".

Avant le jour de la soutenance, le jury peut avertir le Directeur de votre thèse d'un éventuel refus ;

Le jour de la soutenance, sur avis du Président du jury, le Directeur de l'U.F.R. autorise la reproduction de votre thèse.

*Dans le cas où le jury souhaiterait faire l'introduction de corrections dans la thèse, vous disposez, à cette fin, d'un **déla**i de trois mois.*

Au plus tard à l'expiration de ce délai, vous déposez au service de la scolarité du 3^{ème} cycle, la thèse corrigée. Sur avis du Président du jury, le Directeur de l'U.F.R. autorise alors la reproduction de la thèse.

*La délibération du jury se fera à l'aide de la grille d'évaluation du lecteur de votre thèse non reliée et de votre prestation lors de votre présentation orale (**annexes n° 6 et n° 7**).*

V - LA DELIVRANCE DU CERTIFICAT PROVISOIRE

La délivrance du certificat provisoire de diplôme d'état de Docteur en médecine sera à retirer auprès du service de la scolarité du 3^{ème} cycle (bureau 102) avec un délai minimum de 48 heures après le jour de soutenance. Le diplôme d'état de Docteur en Médecine n'ouvre droit à l'exercice de la médecine, en France, qu'après validation complète de la formation théorique et pratique du cursus de médecine générale.

Le diplôme avec la qualification du DES de médecine générale ne sera délivré qu'après validation complète du cursus et présentation de votre mémoire devant la commission.

Il vous suffit pour cela de contacter la scolarité afin de savoir quand vous pourrez venir retirer ce certificat.

Si vous voulez faire usage de votre certificat provisoire, en attendant la délivrance du diplôme définitif, vous devrez en faire des photocopies et garder l'original pour le retrait du diplôme définitif.

Afin d'obtenir votre diplôme définitif, il vous appartient de faire une demande écrite auprès le l'Université Paris 12-VAL-DE-MARNE, service des diplômes, 61 avenue du Général de Gaulle 94000 CRETEIL cedex (☎ 01.45.17.12.47).

Sur cette demande devra figurer : votre faculté d'origine, vos nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse, numéros de téléphone du domicile et du travail, l'intitulé exact du diplôme et la date d'obtention, la date du jour de votre demande et votre signature.

Il vous sera demandé également de joindre impérativement une photocopie de votre certificat de réception au diplôme d'état ainsi qu'une petite enveloppe, affranchie au tarif rapide, à vos nom et adresse afin que vous soit envoyée une convocation vous indiquant que votre diplôme est à votre disposition.

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES DANS LA PRÉPARATION ET LA REDACTION DE LA THESE

Une thèse doit être structurée comme un article de recherche

I- LA STRUCTURE DE L'EXEMPLAIRE DE THESE (IMRAD)

Introduction : l'objectif est de présenter la question posée : Etat de l'art au moment où l'étude est débutée : pourquoi l'étude et à quelle question elle est censée répondre : ce n'est pas la peine de faire une revue de 200 pages de la littérature.

Exemple : Analyse de la littérature concernant la question posée et elle seule (il ne s'agit pas de rappeler l'historique, la physiopathologie de la maladie, etc...). Cela amène à identifier un manque, un éclaircissement à apporter, bref cela amène à la question posée et la dernière phrase de l'introduction est « l'objectif de ce travail est de »

Matériel et méthode :

- Les sujets qui participent à l'étude :

- * Patients, médecins, combien ?
- * Comment ont-ils été sélectionnés ?
- * Critères d'inclusion et d'exclusion des sujets participants à l'étude

- Schéma de l'étude :

- * Description de l'expérimentation (type, durée,)
- * Mode de recueil des données : les outils et leur élaboration
- * Les critères de jugement
- * Le type d'analyse statistique en fonction des variables (quantitative, qualitative)
- * Le type d'analyse qualitative

Expliquer ce qu'on a fait pour se donner les moyens de répondre à la question posée. Il faut que la méthode utilisée permette de répondre à la question posée (congruence). Il faut que les outils utilisés pour le recueil des données soient conformes aux canons du type de recherche

Résultats :

- Evolution durant l'étude :

- * De la population
- * Des caractéristiques des groupes (en cas d'étude randomisée)

- Résultats avec les tableaux et/ou les figures :

Cette partie est strictement limitée aux résultats sans comporter de méthode ni de discussion. En général simples commentaires de tableaux.

Chaque tableau doit comporter tout un ensemble de résultats. Ne pas faire un tableau par item. Limiter le nombre de tableaux synthétiques à un maximum deux ou trois au total.

Exemple = Tableau I. Caractéristiques de la population étudiée (n=)

Caractéristiques générales	
Age (années), moyenne ± 1 écart-type	62,5 \pm 4.8
Sexe masculin, n (%)	68 (35%)
Poids (Kg), moyenne ± 1 écart-type	68,5 \pm 12.9
Caractéristiques de la maladie	
Type des lésions cutanées	
Maculo-papules, n(%)	
Erythème diffus	
Etc,..... ;	

Pour les réponses binaires, un seul item suffit, i.e. si on connaît le % d'homme, ce n'est pas la peine d'indiquer celui de femmes, etc..., de même, il n'est pas judicieux de faire un camembert pour des variables binaires.

And

Discussion :

- Rappel des principaux résultats Brefs rappel des principaux résultats (3-5 lignes). Discuter les forces et faiblesses de l'étude, i.e. discussion de la méthodologie, de ses limites, de ses éventuels biais.
 - Comparaison avec la littérature
 - Limites de l'étude
 - Conclusion qui revient à la question posée et qui permet d'en poser de nouvelles références. Ce que le travail a permis de démontrer.

II - RECOMMANDATIONS DE LA BIBLIOTHEQUE

LA PRESENTATION DE L'EXEMPLAIRE DE THESE SELON LES REGLES

Le travail de thèse est supposé être développé sur un sujet original. Il a pour but essentiel de démontrer au lecteur l'intérêt de la thèse et son caractère innovateur.

L'introduction a pour objet de faire le point sur les connaissances actuelles relatives au sujet étudié en faisant explicitement référence aux travaux déjà effectués dans le domaine par d'autres auteurs. L'analyse du contenu de ces travaux doit renvoyer à une référence bibliographique numérotée et classée. Cette introduction doit faire comprendre au lecteur le but poursuivi. L'exposé du matériel et des méthodes avec les résultats obtenus est habituellement suivi d'une discussion. Celle-ci commencera par une discussion des résultats obtenus au cours du travail, puis de ceux des publications antérieures, ayant porté sur des sujets voisins. Le renvoi à la référence est alors indispensable. Elle doit remettre en question des méthodes, la validité des résultats, etc..., et dégager progressivement les éléments de la conclusion.

Vous rédigez ce travail pour être lu et compris avec aisance par le jury.

Le papier :

- Son opacité est primordiale pour la qualité de la reprographie ;
- Tout grammage inférieur à 80 grammes doit être évité ;
- Pour la couverture, il convient d'utiliser un papier cartonné pastel, non plastifié.

Le format et la présentation :

L'exemplaire de thèse doit avoir un nombre maximum de 50 pages sans les annexes.

Le format imposé pour le texte et recommandé pour les illustrations est le format A4. Pour permettre une bonne lecture il est indispensable de :

*- taper le texte sur **un seul côté** de la feuille ;*

*- taper le texte en **interligne 1 ½** (les notes infrapaginales peuvent être tapées en simple interligne) ;*

- utiliser une police de caractère lisible de taille 12 ;

*- laisser une **marge suffisante** (2,5 sous Word), pour permettre une bonne reliure et une bonne reprographie ;*

- utiliser une imprimante avec suffisamment d'encre, de couleur noire, afin d'obtenir une clarté et une lisibilité des lettres ;

- ne pas utiliser de spirales pour relier la thèse, ni de couverture glacée.

Les graphiques, tableaux, diagrammes, et cartes :

L'illustration s'appuiera sur l'utilisation de symboles (par exemple, chiffres ou lettres romaines dans les diagrammes) ou de tracés au trait (par exemple, pointillés ou croisillons en cartographie). Toute reproduction doit porter la référence et le nom de son auteur, au bas de cette reproduction. Ces documents seront présentés, dans la mesure du possible, de haut en bas.

Les pages surdimensionnées :

Il peut arriver que les cartes, tableaux graphiques etc. soient supérieurs au format A4. Pensez à une réduction par photocopie ; ou si vous ne pouvez l'éviter, veillez à ce que ce type de document soit parfaitement plié.

Les photographies :

Aucune photographie issue d'un document protégé par le droit d'auteur ne peut être reproduite sans l'autorisation des ayants-droit. Les documents photographiques doivent être nettement contrastés.

Le titre de la thèse :

Une thèse est d'autant mieux diffusée qu'elle est aisément repérable. Il est donc important que le titre apporte une information précise et pertinente. Chaque mot du titre est indexé et interrogeable dans la base de données. Seuls les mots significatifs permettent de repérer une thèse. Efforcez-vous de substituer aux symboles, écritures non latines... leur traduction en clair.

L'avant-propos et les remerciements :

Ils seront disposés sur la page suivant le feuillet de titre.

Les notes :

Les notes explicatives sont données en bas de page concernée. Les notes sont identifiées par un numéro placé en indice après le nom, mot ou phrase qu'il concerne.

Les références :

Les documents cités ou non dans le corps du texte sont regroupés et énumérés dans une bibliographie numérotée et classée par ordre alphabétique d'auteur.

Pour citer une référence bibliographique dans le corps du texte, il faut indiquer entre parenthèse après le nom, mot ou phrase concernée, le numéro correspondant à cette référence dans la bibliographie.

Le nombre des références contenues dans une bibliographie figure sur la 1^{ère} page du formulaire d'enregistrement de thèse soutenue (formulaire blanc) sous la rubrique « nombre de références bibliographiques ».

La bibliographie doit être insérée à la fin du texte principal.

La table des matières :

La table des matières est placée en début de document, après la page de titre et les remerciements. Elle est constituée par :

- la liste des titres des chapitres (divisions et subdivisions avec leur numéro), accompagnée de leur pagination ;
- la liste des documents annexés à la thèse qui doit être placée à la fin de la table des matières ;
- la liste des illustrations avec leur titre et les numéros des pages correspondantes ;
- quand la thèse regroupe un ensemble de documents, il faut en fournir la liste qui se substitue à la table des matières.

La numérotation des pages :

Chaque page de votre exemplaire de thèse doit être **numérotée** :

- page de titre cartonnée (p.1, numération non apparente) ;
- page de titre identique à la page cartonnée (non numérotée) ;
- page suivante numérotée 2 ;
- la pagination est continue à partir de la page 2.

Les numéros sont placés en haut et au centre de la page.

Nom de l'auteur :

C'est le nom sous lequel sera signalé le diplôme universitaire: Pour les femmes mariées, la règle administrative veut que soit utilisé d'abord le nom patronymique, suivi, éventuellement du nom de femme mariée précédé de la mention « épouse ».

*Vérifier également qu'il n'y a pas de confusion possible entre le nom et prénom, en particulier dans le cas de noms étrangers. **Le prénom sera tapé en minuscules.***

La couverture :

1^{ère} page de couverture (recto) (Ne pas noter la date de soutenance de thèse. Celle-ci sera ajoutée par la BU) :

- Elle doit être de couleur claire pour permettre une bonne reprographie ;
- Elle doit reproduire les indications suivantes : voir annexes 8 ou 8a ;
- Elle ne doit pas être plastifiée.

Dernière page de couverture (verso) :

Se référer aux modèles des annexes 9 ou 9a.

La bibliographie :

Qu'est ce qu'une référence bibliographique :

La référence bibliographique est l'élément fondamental et constitutif de la bibliographie. C'est une notation simple, codifiée, qui permet de retrouver facilement sans ambiguïté, un article de périodique, une thèse, un ouvrage, un congrès, un document internet.

Présentation de la liste de références :

Elle se présente par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Chaque référence doit être précédée d'un numéro d'ordre. Toutes les références sont citées dans le texte par ce numéro d'ordre.

Comment rédiger les références :

- ***Périodique :***

- les 6 premiers AUTEURS en majuscules, suivi de la mention « et al » si plus de six
- le titre de l'article dans la langue originale suivi de (article en...)
- le titre abrégé du périodique en italiques selon les abréviations normalisées (voir Medline)
- l'année : le tome : les pages (en respectant la ponctuation).

Exemple : SANTORELLI, FM, MAK, SC, EL-SCHAHAWI, M, CASALI C, SHANSKE, S, BARAM, TZ, et al. Maternally inherited cardiomyopathy and hearing loss associated with a novel mutation in the mitochondrial. Am J Hum Genet. 1996 : 58 : 933-9

- **Livre :**

- les 3 premiers AUTEURS en majuscules, leurs prénoms suivis de la mention "et al" si plus de trois ;

- le titre du livre en italiques ;

- la ville d'édition : l'éditeur, l'année : le nombre de pages ;

Exemple : NGUYEN, Tien Nam, FOUREZ Gérard, DIENG, Dominique. *La santé informatisée : carte santé et questions éthiques*. Bruxelles : De Boeck-Wesmael, 1995 : 261 p.

- **Chapitre de livre :**

- NOM, prénoms des auteurs du chapitre ;

- le titre du chapitre suivi de in ;

- les auteurs ou éditeurs scientifiques du livre ;

- le titre du livre ;

- la ville d'édition : l'éditeur (commercial), la date : les pages ;

Exemple : NOTH, J. Pharmacotherapy of spasticity in. MÜLLER, H, ZIERSKI, J, PENN, RD. *Local spinal therapy of spasticity*. Berlin : Springer-Verlag, 1988 : p. 1993-1996.

- **Congrès :**

Le congrès a un nom propre :

- LE NOM DU CONGRES (n : date : ville) ;

- le titre du congrès ;

- la ville d'édition : l'éditeur, l'année, les pages ;

- AUTEURS éventuellement ;

Exemple : CONGRÈS DE PSYCHIATRIE ET DE NEUROLOGIE DE LANGUE FRANÇAISE (92 : 1994 : Toulouse). *Le traumatisme psychique : rencontre et devenir*. BRIOLE, Guy, LEBIGOT, François, LAFONT Bernard. et al. Paris : Masson, 1994. 228 p.

Congrès d'une société :

- LE NOM de la société ;

- Congrès (n : date : ville) ;

- Thème ;

- la ville d'édition : l'éditeur, l'année. Pages ;

Exemple : SOCIETE FRANÇAISE DE CARCINOLOGIE CERVICO-FACIALE. Congrès (26 : 1995 : Bordeaux). *Les cancers de l'oreille : épithèse et ostéo-intégration en chirurgie cervico-faciale*. Traissac, L ed. Paris : Masson, 1995. 207 p.

Congrès paraissant dans une revue :

- NOM de la société ;

- Congrès (n : date : ville) ;

- Titre abrégé du périodique en italiques selon les abréviations normalisées (voir Medline)

- l'année ; le tome : les pages (en respectant la ponctuation) ;

Exemple : SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'HÉMATOLOGIE. Congrès (11 : 1991 : Lyon), *Nouv. Rev.Fr. Hématol*, 1991, 33, 2, p. 55-222.

- **Thèse :**

- AUTEUR (nom de jeune fille pour les femmes), prénom ;
- Titre, nombre de feuilles ;
- Thèse d'exercice : Médecine. Médecine générale (ou spécialité) : Paris 12 : année ;

Exemple : LESSARD, Igor. *Les phlébites iatrogènes du membre supérieur*. 48 f. Thèse d'exercice. Médecine. Médecine générale. Paris 12 : 1995 .

- **Site électronique :**

- AUTEUR, prénom ;
- Titre ;
- Type de support entre [] ;
- Éditeur ;
- date de la dernière mise à jour du site ;
- date à laquelle a été consulté le site ;
- adresse URL ;

Exemple : BOUDRY, Christophe.- *Savoir interroger Medline* [en ligne]. URFIST Paris, juin 2006 (page consultée le 9 octobre 2009)

<http://urfist.enc.sorbonne.fr/anciensite/biolo/bioguide2/medline/medline.htm>

Pour vous guider dans votre recherche bibliographique, vous pouvez contacter à la Bibliothèque Universitaire Mme Michèle Fischer, **uniquement sur rendez-vous** : ☎ 01.42.07.02.36. fischer@univ-paris12.fr

Le résumé et les mots-clés :

Lorsque la rédaction de la thèse est terminée, **et avant de la relier**, vous devez prendre rendez-vous à la BU pour y établir les mots-clés qui devront figurer au dos de la thèse auprès de **Madame Françoise Ntatda** : ☎ 01.49.81.37.23. francoise.ntatda@univ-paris12.fr

Les mots clés établis, prendre rendez-vous avec Mme MAINZ ☎ 01.49.81.36.27 marie-astrid.mainz@univ-paris12.fr pour le dépôt à la B.U. (cf. page 10).

Le CD-ROM ou la clé USB :

Avec les 10 exemplaires de la thèse, vous devez déposer à la BU **un CD-ROM non réinscriptible** sur lequel vous aurez gravé deux fichiers Word :

- 1) **L'intégralité de votre thèse,**
- 2) **Le résumé français + le résumé anglais + le titre de la thèse en anglais.**

Vous pouvez aussi vous présenter avec une clé USB contenant ces deux fichiers.

Que devient la thèse après la soutenance :

La thèse (deux exemplaires) est enregistrée à la bibliothèque de l'U.F.R. de médecine de Créteil où elle pourra être communiquée sur place ou par le prêt entre bibliothèques.

Le troisième exemplaire est transmis obligatoirement à la Bibliothèque Inter Universitaire de Médecine où elle pourra être communiquée sur place : <http://www.bium.univ-paris5.fr>

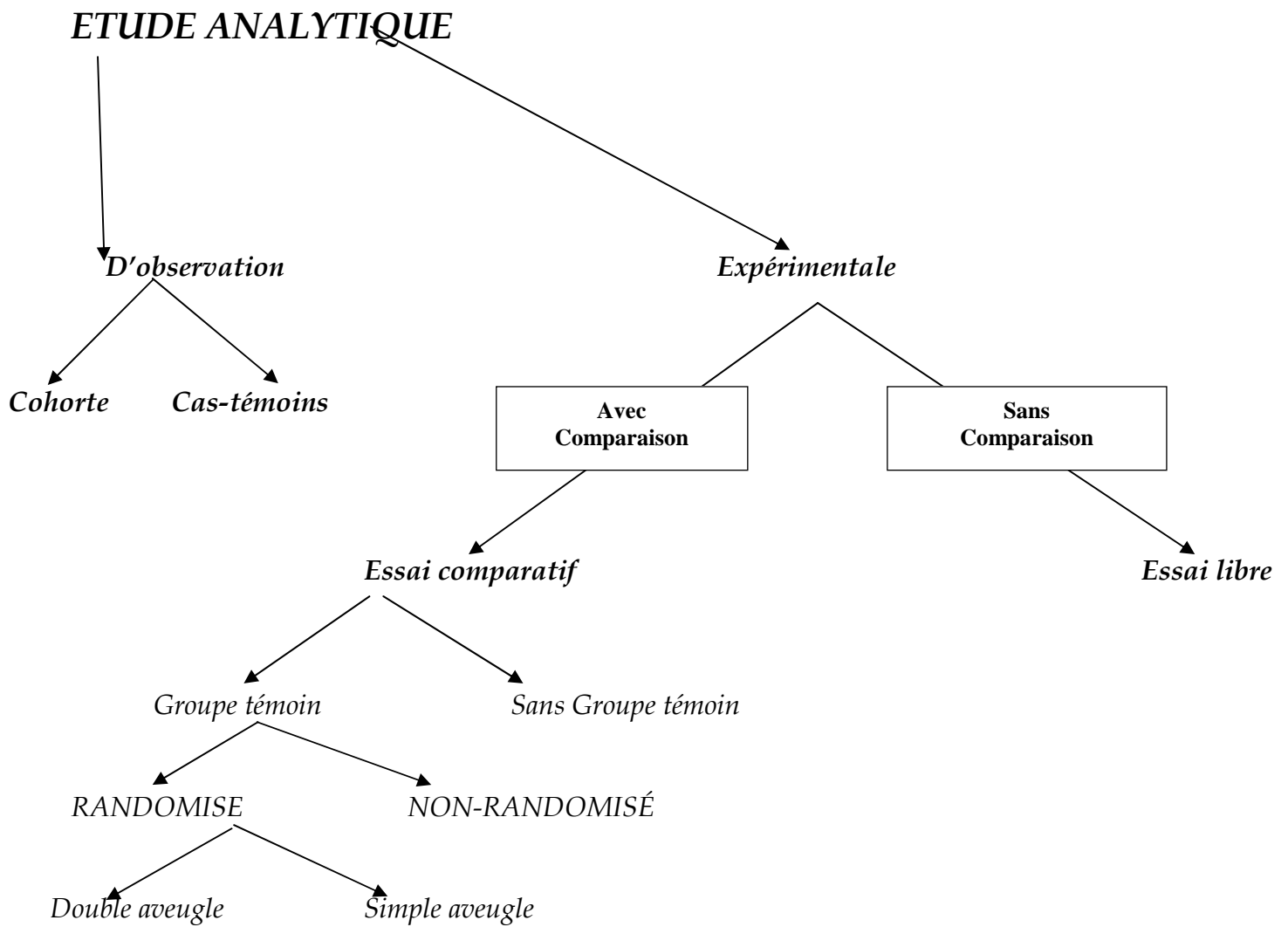
La thèse est signalée dans la base de données Sudoc qui recense tous les documents déposés dans les organismes universitaires : <http://www.sudoc.abes.fr/>

La thèse est toujours signalée dans le catalogue de la bibliothèque.

Les fichiers contenus dans le CD-ROM ou la clé USB serviront à la mise en ligne de votre thèse, accessible depuis :

- le catalogue du SCD (service commun de documentation) de l'université Paris 12,*
- le catalogue SUDOC (catalogue collectif national de l'enseignement supérieur et de la recherche),*
- le catalogue de la BIUM (bibliothèque interuniversitaire de médecine).*

Figure 1 : Les différents types d'études épidémiologiques sont adaptés aux questions de recherche



ETUDE DESCRIPTIVE →

Etude de prévalence
Étude transversale
(une seule mesure à un temps donné)

SOUTENANCE A CRETEIL

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DANS LA PREPARATION D'UNE THESE

DIRECTEUR DE THESE

(remplir également l'annexe 2)

Après avoir pris connaissance des règlements en vigueur et des critères d'évaluation de la thèse, je soussigné(e),

M.....

en qualité de :

en fonction à l'U.F.R. ou de l'U.E.R de :

S'ENGAGE A DIRIGER LA THESE QUE :

M.....

s'engage à soutenir dans le but d'obtenir le :

DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MEDECINE

Discipline : Médecine Générale

Le sujet de la thèse est le suivant :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à CRETEIL, le :

Le Directeur de thèse

Cachet et signature :

le (ou la) candidat(e)

Signature :

SOUTENANCE A CRETEIL

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DIRIGER UNE
THESE DE DOCTORAT EN MEDECINE**

DIRECTEUR DE THESE

Je soussigné(e) M.....

en qualité de :.....

en fonction à l'U.F.R. ou U.E.R.de :.....

Sollicite l'autorisation de diriger la thèse de :

M.....

qui s'engage à soutenir dans le but d'obtenir le

**DIPLOME DE DOCTEUR EN MEDECINE
Discipline : Médecine Générale**

Fait à CRETEIL, le :

Le Directeur de thèse
Cachet et signature :

AVIS DU COORDONNATEUR DE MEDECINE GENERALE DE CRETEIL

Favorable

Défavorable

Fait à CRETEIL, le :

Le Coordonnateur Médecine Générale
Cachet et signature :

AVIS DU DIRECTEUR DE L'U.F.R. DE CRETEIL

Favorable

Défavorable

Fait à CRETEIL, le :

Le Doyen
Cachet et signature :

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DANS LA PREPARATION D'UNE THESE

PRESIDENT DE THESE

(remplir également l'annexe 2a)

Après avoir pris connaissance des règlements en vigueur et des critères d'évaluation de la thèse, je soussigné(e),

M.....

en qualité de : Professeur des Universités-Praticien Hospitalier (P.U.P.H.)

en fonction à l'U.F.R. ou de l'U.E.R de :.....

Thèse dirigée par :

S'ENGAGE A PRESIDER LA THESE QUE :

M.....

s'engage à soutenir, dans le but d'obtenir le :

DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MEDECINE

Discipline : Médecine Générale

Le sujet de la thèse est le suivant :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à CRETEIL, le :

Le Président de thèse

Cachet et signature :

le (ou la) candidat(e)

Signature :

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DIRIGER
UNE THESE DE DOCTORAT EN MEDECINE**

DIRECTEUR DE THESE

Je soussigné(e) M.....

en qualité de :.....

en fonction à l'U.F.R. ou U.E.R.de :.....

Thèse présidée par le Professeur :

S'ENGAGE A DIRIGER LA THESE QUE :

M.....

s'engage à soutenir dans le but d'obtenir le :

DIPLOME DE DOCTEUR EN MEDECINE

Discipline : Médecine Générale

Fait à CRETEIL, le :

Le Directeur de thèse

Cachet et signature :

AVIS DU DIRECTEUR DE L'U.F.R. DE CRETEIL

Favorable Défavorable

Fait à CRETEIL, le :

Le Doyen

Cachet et signature :

AVIS DU DIRECTEUR DE L'U.F.R. D'ACCUEIL

Favorable Défavorable

Fait à , le :

Le Doyen

Cachet et signature :

EXEMPLE DE MODELE DE FICHE DE PROJET DE THÈSE EN MÉDECINE GÉNÉRALE

FICHE DE PROJET DE THÈSE EN MÉDECINE GÉNÉRALE

Version n° : XXXXXXXXXXXXX

Date de soumission : XXXXXXXXXXXXX

**VOUS DEVEZ ADRESSER PAR COURRIEL à scolamed3@univ-paris12.fr
EN METTANT SYSTEMATIQUEMENT EN COPIE A VOTRE DIRECTEUR DE THESE**

Nom du thésard : XXXXXXXXXXXXX

Numéro de téléphone et adresse électronique : XXXXXXXXXXXXXXXXX

**JE CERTIFIE QUE CETTE FICHE DE PROJET DE THESE A BIEN ETE PREALABLEMENT VALIDEE
PAR MON DIRECTEUR DE THESE AVANT SOUMISSION ET CHAQUE RESOUMISSION**

Nom du directeur de thèse : XXXXXXXXXXXXX

Numéro de téléphone et adresse électronique : XXXXXXXXXXXXXXXXX

**JE CERTIFIE AVOIR PREALABLEMENT VALIDE CETTE FICHE DE PROJET AVANT SOUMISSION
ET CHAQUE RESOUMISSION.**

THÈME DE LA THÈSE : Le suivi ambulatoire des patients insuffisants cardiaques chroniques.

JUSTIFICATION* : 85% des actes concernant les patients insuffisants cardiaques chronique sont réalisés en médecine générale (1). L'étude française publiée sur le suivi de ces patients dans leur milieu naturel est ancienne et non indemne de biais méthodologiques (2), alors que deux études anglaises récentes répondent en partie à la question.

OBJECTIF(S) : Décrire la prise en charge ambulatoire des patients insuffisants cardiaques chroniques.

QUESTION : La prise en charge ambulatoire des patients insuffisants cardiaques est-elle en adéquation avec les données actuelles de la science ?

HYPOTHÈSE(S) : Tous les patients n'ont pas bénéficié d'une échocardiographie et d'un avis spécialisé cardiologique, et les traitements prescrits sont décalés par rapport aux récentes recommandations (IEC, Bêta-bloquants et spironolactone en particulier).

MÉTHODE DE L'ÉTUDE :

Étude épidémiologique observationnelle longitudinale réalisée par une cinquantaine de médecins incluant 5 patients insuffisants cardiaques au fil de leurs consultations et visites.

Questionnaire simple et court, sur l'âge et le sexe des patients, l'ancienneté de la maladie, le stade NHYA de l'insuffisance cardiaque, son (ses) étiologie(s), la date de la dernière échographie (avec résultats de la FEVG) et de la dernière consultation spécialisée, le traitement prescrit lors de la consultation du jour.

RÉSULTATS ATTENDUS : Il existe un décalage entre les pratiques et les recommandations. Ce décalage est du aux récentes modifications de prise en charge thérapeutique des patients. Les cardiologues et les médecins généralistes ont des difficultés à mettre en œuvre les nouveaux traitements, car ils vont à l'encontre de ce qui a été enseigné il y a encore cinq ans. Les résultats de ce travail permettraient de construire le contenu d'un programme de formation pour les étudiants de troisième cycle, et surtout d'un programme de formation médicale continue pour les médecins installés. La publication d'un article à partir de cette thèse est envisageable.

PERSPECTIVES :

BIBLIOGRAPHIE DE BASE : (au moins Deux références bibliographiques)

Aguzzoli F, Le Fur P, Sermet C. Clientèle et motifs de recours en médecine libérale. Paris : CREDES 1994:81-3.

Beaufils P, Dupont C. Le médecin généraliste est-il bien armé pour diagnostiquer et traiter l'insuffisance cardiaque ? La Revue du Praticien Médecine Générale 1990;82:49-52.

FICHE D'ÉVALUATION DE THESE EN MEDECINE GENERALE

Nom du Thésard :

Nom du Relecteur :

1. MISE EN FORME DE LA THESE	Recevable 1^{ère} lecture	Non Recevable 2^{ème} lecture
Page de couverture conforme aux recommandations (Université, Faculté, Nom du diplôme, Nom de l'étudiant, Date et lieu de naissance, Date et lieu de soutenance, Titre, Directeur)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Absence de Recto-Verso	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Texte en interligne 1,5 ; taille 12	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marge suffisante et homogène d'une page à l'autre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pagination correcte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Table des matières présente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Numérotation cohérente des chapitres et paragraphes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tableaux numérotés et légendés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Figures numérotées et légendées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Appel cohérent des tableaux et figures dans le texte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Références conformes aux recommandations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Références numérotées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Appel cohérent des références dans le texte	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Orthographe acceptable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
 2. EVALUATION DU CONTENU DE LA THESE		
Travail répondant aux objectifs définis dans la fiche de projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Rappel des connaissances déjà acquises sur le sujet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Méthode claire et adaptée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultats compréhensibles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Discussion adaptée aux résultats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Exemplaire de thèse

(_) sans relecture

(_) à soumettre à la relecture

SOUTENANCE A CRETEIL

DEMANDE D'AUTORISATION DE SOUTENANCE DE THESE

LE CANDIDAT

Je soussigné(e), sollicite l'autorisation de soutenir ma thèse de Doctorat en Médecine à l'U.F.R. de Médecine de CRETEIL

Nom et Prénom :
adresse :
☎ :

Titre de la Thèse :
.....
.....

Nom du Directeur de thèse :

Fait à CRETEIL, le :
Signature :

DIRECTEUR DE THESE

M. :

Directeur de la thèse, certifie que la rédaction de la thèse de

M. :
est terminée, que celle-ci est conforme aux normes exigées par U.F.R., et que j'ai apposé ma signature sur les 3 exemplaires destinés à la bibliothèque universitaire et sur les 7 destinés aux membres du jury.

Fait à , le :
Cachet et signature :

BIBLIOTHEQUE

Le conservateur de la bibliothèque universitaire de l'U.F.R. de médecine de CRETEIL certifie :
- avoir reçu pour dépôt 3 exemplaires de la thèse de :

M. :

- avoir visé les 7 exemplaires destinés au jury et délivré un quitus à l'intéressé.

Fait à CRETEIL, le :
Cachet et signature :

SCOLARITE

La responsable du service de la scolarité du 3^{ème} cycle de l'U.F.R. de médecine de CRETEIL certifie que M.....
est dans les conditions réglementaires requises pour soutenir sa thèse et qu'il a déposé les 7 exemplaires destinés au jury.

Fait à CRETEIL, le :
Cachet et signature :

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

DEMANDE D'AUTORISATION DE SOUTENANCE DE THESE

LE CANDIDAT

Je soussigné(e), sollicite l'autorisation de soutenir ma thèse de Doctorat en Médecine à l'U.F.R. de Médecine de

Nom et Prénom :
adresse :
☎ :

Titre de la Thèse :
.....
.....

Nom du Président de thèse :
Nom du Directeur de thèse :

Fait à _____, le :
Signature :

PRESIDENT DE THESE

M. :
Président de la thèse, certifie que la rédaction de la thèse de M.....
est terminée, que celle-ci est conforme aux normes exigées par U.F.R., et que j'ai apposé ma signature sur les 3
exemplaires destinés à la bibliothèque universitaire et sur les exemplaires destinés aux membres du jury.

Fait à _____, le :
Cachet et signature :

BIBLIOTHEQUE

Le conservateur de la bibliothèque universitaire de l'U.F.R. de médecine de CRETEIL certifie :
- avoir reçu pour dépôt 3 exemplaires de la thèse de M.....
- avoir visé les exemplaires destinés au jury et délivré un quitus à l'intéressé.

Fait à CRETEIL, le :
Cachet et signature :

SCOLARITE

La responsable du service de la scolarité du 3^{ème} cycle de l'U.F.R. de médecine de CRETEIL certifie
que M.....
est dans les conditions réglementaires requises pour soutenir sa thèse.

Fait à CRETEIL, le :
Cachet et signature :

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

Nom de l'étudiant :

Membres du jury :

Dr ou Pr	M. ou Mme	Nom	Prénom	Coordonnées

Titre de la thèse :

Votre soutenance de thèse se déroule à la Faculté de Médecine de :

Date : le / /

L'heure : à h

UNIVERSITE PARIS XII-VAL-DE-MARNE
FACULTE DE MEDECINE DE CRETEIL

Département universitaire d'enseignement et de recherche en médecine générale

EVALUATION D'UNE THÈSE DE MÉDECINE GÉNÉRALE AFIN DE DELIBERATION

Ce travail s'inscrit dans le champ de la médecine générale ou de son enseignement (prévalences, rôles et tâches)

Non discutable Acceptable Pertinent Très pertinent

L'idée et l'objectif du travail sont originaux

Non Discutable Acceptables Pertinents Très pertinents

La méthode utilisée permet de répondre à la question posée

Non Discutable Acceptable Pertinent Très pertinente

La rédaction est bien présentée selon la structure IMRAD et la lecture est facile, agréable

Non Discutable Acceptable Pertinente Très pertinente

Le travail apporte des résultats nouveaux et/ou ouvre des perspectives

Non Discutable Acceptable Pertinent Très pertinent

Le travail contribue à la structuration et/ou la promotion de la discipline

Non Discutable Acceptable Pertinent Très pertinent

Date de la soutenance :

Président du jury :

Membre du jury :

La présentation orale est

Incompréhensible

Discutable

Acceptable

Pertinente

Très pertinente

Les réponses aux questions posées par les membres du jury sont pertinentes

Non pertinent

Discutables

Acceptables

Pertinentes

Très pertinentes

L'évaluation Globale de la thèse est

Refusée

Pas de mention

Honorable

Très Honorable

Avec Médaille

SOUTENANCE A CRETEIL

UNIVERSITE PARIS VAL-DE-MARNE

FACULTE DE MEDECINE DE CRETEIL

ANNEE

N°

THESE

POUR LE DIPLOME D'ETAT

DE

DOCTEUR EN MEDECINE
Discipline : Médecine Générale

Présenté(e) et soutenu(e) publiquement le :

à : CRETEIL (PARIS XII)

Par

Né(e) le à

TITRE :

DIRECTEUR DE THESE :
M., MME, MELLE,

LE CONSERVATEUR DE LA
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

Signature du
Directeur de thèse

Cachet de la bibliothèque
universitaire

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

UNIVERSITE PARIS VAL-DE-MARNE

FACULTE DE MEDECINE DE CRETEIL

ANNEE

N°

THESE

POUR LE DIPLOME D'ETAT

DE

DOCTEUR EN MEDECINE
Discipline : Médecine Générale

Présenté(e) et soutenu(e) publiquement le

à

Par

Né(e) le à

TITRE :

PRESIDENT DE THESE :
M., MME, MELLE,

LE CONSERVATEUR DE LA
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

DIRECTEUR DE THESE :
M., MME, MELLE,

Signature du
Président de thèse

Cachet de la bibliothèque
universitaire

SOUTENANCE A CRETEIL

ANNEE :

NOM ET PRENOM DE L'AUTEUR :

DIRECTEUR DE THESE :

TITRE DE LA THESE :

(le résumé doit mettre en valeur les points clés du travail. Il comprendra un maximum de 300 mots).

MOTS-CLES : (pas plus de 5 mots-clés)

Pour les établir, vous pouvez consulter le MESH dans Medline (<mailto:http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed>) .

-
-
-
-
-

ADRESSE DE L'U.F.R. : 8, Rue du Général SARRAIL
94010 CRETEIL CEDEX

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

ANNEE :

NOM ET PRENOM DE L'AUTEUR :

PRESIDENT DE THESE :

DIRECTEUR DE THESE :

TITRE DE LA THESE :

(le résumé doit mettre en valeur les points clés du travail. Il comprendra un maximum de 300 mots).

MOTS-CLES : (pas plus de 5 mots-clés)

Pour les établir, vous pouvez consulter le MESH dans Medline (<mailto:http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed>) .

-
-
-
-
-

ADRESSE DE L'U.F.R. : 8, Rue du Général SARRAIL
94010 CRETEIL CEDEX

DATE DE SOUTENANCE A CRETEIL

JURY DE THESES de MEDECINE GENERALE

Année Universitaire 2009/2010

<i>DATES</i>	<i>HEURES</i>
Jeudi 5 Novembre 2009	A partir de 14 h 00
Jeudi 19 Novembre 2009	
Jeudi 3 Décembre 2009	A partir de 14 h 00
Jeudi 17 Décembre 2009	
Jeudi 14 Janvier 2010	A partir de 14 h 00
Jeudi 28 Janvier 2010	
Jeudi 11 Février 2010	A partir de 14 h 00
Jeudi 11 Mars 2010	A partir de 14 h 00
Jeudi 25 Mars 2010	
Jeudi 1^{er} Avril 2010	A partir de 14 h 00
Jeudi 8 Avril 2010	
Jeudi 15 Avril 2010	

<p>Jeudi 20 Mai 2010</p> <p>Jeudi 27 Mai 2010</p>	<p>A partir de 14 h 00</p>
<p>Jeudi 3 Juin 2010</p> <p>Jeudi 17 Juin 2010</p> <p>Jeudi 24 Juin 2010</p>	<p>A partir de 14 h 00</p>
<p>Jeudi 9 Septembre 2010</p> <p>Jeudi 16 Septembre 2010</p> <p>Jeudi 23 Septembre 2010</p>	<p>A partir de 14 h 00</p>
<p>Jeudi 7 Octobre 2010</p> <p>Jeudi 14 Octobre 2010</p> <p>Jeudi 21 Octobre 2010</p>	<p>A partir de 14 h 00</p>